



## Le mot du maire

### Transition 2023 !

Après 30 années passées en tant qu'employé communal, Eric Dessalces a fait valoir ses droits à la retraite fin décembre.

**Transition** donc pour notre personnel avec une nouvelle organisation du travail, ajustement des horaires et des emplois du temps qui doivent répondre aux différentes tâches confiées quotidiennement.

**Transition** aussi, mais énergétique cette fois-ci, via le chantier de rénovation énergétique de nos bâtiments communaux qui débutera cette année avec entre autres, la création d'un mini réseau de chaleur (granulé bois) commun à l'église, la mairie et la salle des fêtes qui verra par ailleurs naître une nouvelle salle plus conviviale à l'issue de la réhabilitation de l'ancien logement communal.

Un beau projet, pragmatique et réalisé avec les moyens financiers d'une petite commune rurale qui va et doit s'appuyer bien entendu sur différents co-financeurs depuis le Département, en passant par la Région, l'Etat et pour finir par l'Europe.

Contribuer à ces enjeux mondiaux qui nous concernent tous, tout en rendant ces lieux de rencontres moins énergivores, plus fonctionnels et dotés de moyens de chauffage à énergie renouvelables, tel est l'objectif de la démarche !

Encore plus proche de nous, le 22 janvier prochain à 11h auront lieu les 1ers vœux du Maire pour la Commune de Queyrières, pour présenter les différentes actions et les projets en cours, suivi d'un moment convivial avec les habitants, les élus et partenaires voisins de notre commune.

Bref, évoquer ces **transitions** avec toutes les forces vives de notre territoire !

Je vous souhaite avec l'ensemble du conseil municipal de passer de belles fêtes de fin d'année.  
Bonne lecture !

Jean Pierre Sabatier - Maire de Queyrières

# Le Petit Journal de Queyrières

## Sommaire

Les informations de la commune.....	2
Les informations des commissions.....	8
Le mot des associations.....	12
Les manifestations.....	15
L'école .....	26
Infos pratiques.....	19



## Les informations de la Commune

### Cérémonie du 11 novembre

Une messe a été célébrée à l'église de Queyrières par le père Orfeuvre.

Le texte de l'hommage aux morts pour la patrie a été lu par le maire en présence de Pierre Deleau et Jacky Sauron anciens combattants et portes drapeaux.

Devant le Monument aux morts, La Marseillaise a été chantée par les enfants de la commune.



Cathy ROCON a animé le repas à l'auberge de Marliou.



Cette année encore une quarantaine de nos aînés, qui n'ont pas pu se rendre au repas des anciens, ont reçu un colis gourmand.



## Commandes groupées fuel

La commune passe deux commandes par an de fuel, et propose donc de grouper les achats avec les particuliers qui seraient intéressés. Un "bon d'information" sera distribué dans les boîtes aux lettres pour vous en informer et vous en donner les modalités.

## Téléphonie

Nous pensions avoir un beau cadeau sous l'antenne pour Noël mais...

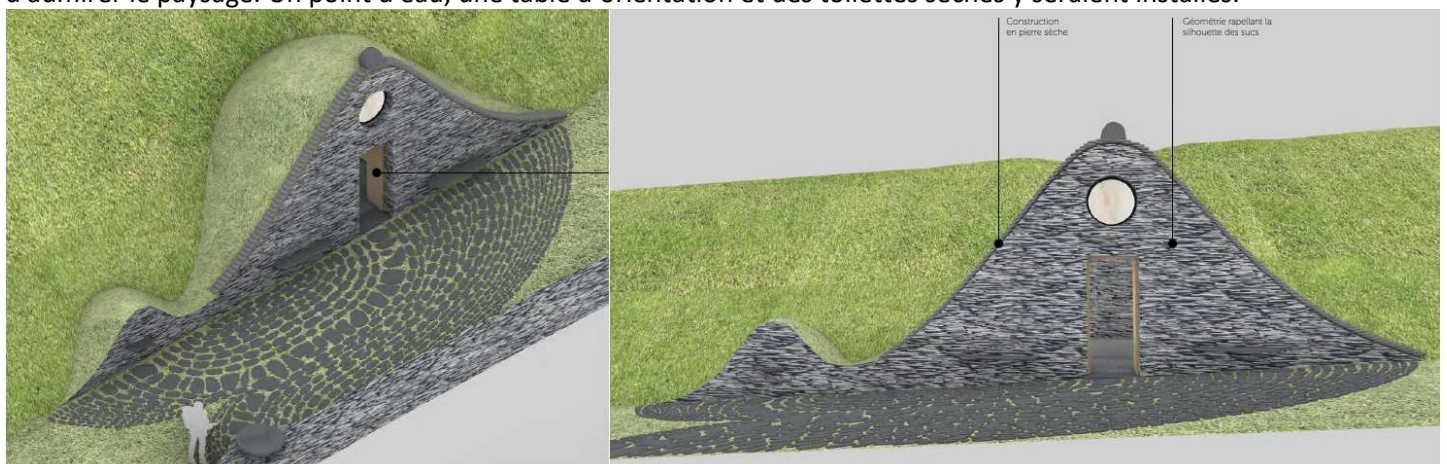
Bien que les différends au niveau juridique pour l'utilisation de la fibre optique soient enfin résolus, des problèmes techniques ont amené Orange à reporter la mise en service entre le 09 et le 11 janvier 2023, en faisant le vœu que ce soit effectif ...

## Projet Œuvre d'Art refuge

Comme vous le savez, la Commune de Queyrières est traversée par le chemin de St Jacques de Compostelle, qui passe par Raffy, le bourg et Monedeyres en direction de Saint-Julien-Chapteuil puis Saint-Pierre-Eynac. Pour agrémenter le parcours (*comme cela se fait à plusieurs endroits tout le long du chemin de St Jacques*), un projet d'œuvre d'Art refuge est à l'étude sur le délaissé de Raffy acquis dernièrement par la Commune, où le point de vue est exceptionnel.



Adossé à la butte, un abri en pierres sèches, permettrait aux marcheurs et aux visiteurs de se mettre à l'abri et d'admirer le paysage. Un point d'eau, une table d'orientation et des toilettes sèches y seraient installés.





En lien avec ce projet, la Commune de Saint-Julien-Chapteuil conduit, de son côté, un projet de restauration et de mise en valeur d'une assemblée de béates pour installer une résidence d'artistes sur le parcours de St Jacques de Compostelle.

L'ensemble permettrait de valoriser notre territoire au niveau culturel et touristique et ainsi d'inciter les marcheurs et les touristes à rester un peu plus longtemps chez nos hébergeurs.

La participation des collectivités impliquées, à savoir les Communes de Queyrières et de Saint-Julien-Chapteuil, le SIVOM du Meygal et la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal serait de 7000 € chacune.

Ce projet dépend également, bien sûr, de l'accord de nos partenaires financeurs que sont l'Europe et la Région AURA. Nous ne manquerons pas de vous apporter plus d'informations sur ce projet qui pourrait débuter au printemps 2023.

## Environnement

### La journée de l'environnement

Le samedi 24 septembre, une vingtaine de personnes se sont rassemblées pour participer à la traditionnelle journée de l'environnement.

Les effectifs se sont répartis entre différents chantiers :

- Nettoyage du bachat des Combes et de la fontaine St François Régis en montant à Raffy,
- Aménagement des abords du bachat en dessous de l'école,
- Nettoyage de quelques chemins, qui seront ensuite utilisés pour les trails à venir.

Tout le monde a bien travaillé et s'est retrouvé ensuite pour un verre de l'amitié !





### Economies d'énergie avec passage aux LED

Dans le cadre des économies d'énergie et dans un souci écologique, un effort est fait pour réduire nos consommations d'électricité :

**Pour l'éclairage à l'intérieur des bâtiments** où l'usage est intensif et fréquent (comme l'école ou la mairie), il est judicieux de remplacer l'ancien éclairage fluo par de l'éclairage **LED**. La consommation sera alors réduite de moitié.

La Commune a investi dans cette nouvelle technologie suivant les conseils de Cyril MARIN : conseiller municipal ; Bruno et Eric se sont chargés de la mise en place.

**La plage d'extinction de l'éclairage public** (lampadaires) passera de **22h à 6h** en début d'année au lieu de 23h à 6h.



### Photovoltaïque sur nouvelle école

L'installation des panneaux photovoltaïques sur le préau de l'école et leur raccordement au réseau électrique via un onduleur ont été réalisés par ERE43.

La demande de mise en service par ERE43 est en cours avec ENEDIS



Ce projet, même modeste est le bienvenu dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique et la très forte augmentation du coût de l'électricité.

Sur cette année 2022, de nombreuses installations ont été réalisées par des particuliers ou sont en projet sur notre Commune.



## Syndicat des eaux – Service de l'eau et de l'assainissement



Cet été, avec la longue période de sécheresse, notre alimentation en eau potable a été source de nombreuses préoccupations. Dans certains cas, l'alimentation ponctuelle du réseau par camions citerne a été nécessaire et le Syndicat des Eaux a également dû intervenir pour réparer des fuites sur le réseau.

En 2023, pour répondre aux exigences réglementaires et optimiser le réseau, il est prévu pour les Communes de Queyrières, Saint-Julien-Chapteuil, Saint-Pierre-Eynac et Montusclat un diagnostic complet pour connaître dans le détail les types de conduite, la position exacte des canalisations, et avoir ainsi une cartographie de notre réseau à jour et très précise.

Nous avons sur les captages de Monedeyres un problème de turbidité récurrent. Après un orage, l'eau qui ruisselait à travers les "chiers" de pierre se chargeait de particules organiques (bois, feuilles en décomposition) ou de fines particules de terre. Elle pouvait avoir une couleur ocre, ce qui causait des dépôts pour les utilisateurs (qu'on retrouvait sur les fonds de baignoire par exemple) et pouvait entraîner des problèmes de contaminations bactériologiques. La consommation d'eau avait même été interdite à titre préventif plusieurs fois, pour les habitations des secteurs concernés.

Le Syndicat des eaux, en concertation avec les communes impactées, a donc mené des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable sur l'année 2022 selon plusieurs axes :

1. Régularisation des périmètres de protection au niveau administratif et clôtures de ceux-ci,
2. Dissociation des sources au niveau du répartiteur,
3. Aménagement d'un dispositif automatique permettant la mesure du débit, la mesure de la turbidité et la décharge au milieu naturel des eaux trop turbides,
4. Traitement de l'eau par un dispositif de pompe doseuse et d'injection de chlore.

Ces travaux ont nécessité le remplacement des conduites entre les sources et le répartiteur. Il a été ainsi installé un débitmètre, un turbidimètre, une vanne de décharge et une pompe d'injection de chlore.

Tout ce dispositif peut maintenant être piloté en direct et à distance par le biais d'une télégestion.

Ces travaux d'un coût de 92 928,00 €uros H.T. ont été confiés à l'entreprise ROLLE de Solignac Sur Loire et pris en charge en intégralité par le Syndicat de Gestion des Eaux du Velay.

Le fait que notre réseau d'eau potable soit interconnecté avec les Communes voisines de Saint-Julien-Chapteuil et Saint-Pierre-Eynac et qu'il soit mutualisé dans le cadre du syndicat des eaux, nous a permis de résoudre définitivement et efficacement ce problème de qualité de l'eau, sans que la commune n'ait à en assumer la charge financière.



Maires des communes concernées et membres du syndicat des eaux de Velay rural

### L'eau est une ressource rare, alors économisons la !

Pour toute question concernant votre approvisionnement en eau, votre interlocuteur est la Société de Gestion des Eaux du Velay (SGEV) au 04 71 02 12 13 ou sur le site <http://www.sgev.fr/>



## Régie des transports

A partir de la rentrée scolaire de septembre 2023, le transport des collégiens depuis Queyrières à Saint-Julien-Chapteuil sera organisé par la Région Auvergne Rhône Alpes et la Communauté de Communes et confié, après mise en concurrence, comme c'est le cas pour les communes voisines, à un transporteur privé.

Un bus chargé du transport devait être renouvelé, la décision a été prise de le remplacer pour faciliter les sorties scolaires de l'école primaire et en réduire les coûts ; il sera livré à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

Nos bus sont régulièrement loués pendant les vacances scolaires, comme par exemple, au centre de loisirs de Lantriac, ce qui permet de les amortir plus facilement.

## Equipe communale

Une nouvelle organisation du personnel technique de la Commune est prévue en 2023 à la suite du départ à la retraite d'Eric Dessalces, fin décembre 2022.

Pour le fonctionnement à venir, Guillaume MICHEL ,1<sup>er</sup> adjoint, assurera bénévolement le déneigement en complément de Bruno.

Alice se chargera de l'entretien des locaux (école, mairie, etc).

A la Communauté de communes Mézenc Loire Meygal, des employés travaillent à la station des Etables pendant la période hivernale et sont mis à la disposition des Communes pendant l'autre partie de l'année pour des travaux d'entretien des routes, débroussaillage, etc. La commune fera appel à leurs services de manière ponctuelle.

Bonne retraite à Eric !



## Etat Civil

### Naissance(s)

25/09/2022 à Le Puy-en-Velay SAURON Mahë, Titouan fils de SAURON Jérôme, Stéphane, Olivier et de JANIN Lysiane

23/11/2022 à Firminy BURDZINSKA Ilyanna fille de BURDZINSKA Bernard, Paul et de ROCHETTE Aurore, Sandra

14/12/2022 à Le Puy-en-Velay POTTER Nina fille de POTTER Ryan, Rhys et de GIBELIN Fany, Geneviève



## Mariage(s)

29/07/2022 mariage de M. RASMUSSEN Søren, Zartov et de MALINET Claire, Emeraude, Marie

13/08/2022 mariage de M. GIL Ludwig et RIVAL Pamela, Charlotte

23/09/2022 mariage de M. DEMARS Florent, Pierre, Jacques et de Mme BLANQUART Camille, Andréa, Jeanne

29/10/2022 mariage de M. BENICHOU Edouard, Samuel, Théodore et de Mme MOLL-LLOBELL Céline, Marie-Hélène

## Décès(s)

19/06/2022 à Yssingaux, MARCON Elie, Michel

29/07/2022 à Yssingaux, MARCON Etienne

27/10/2022 à Saint-Julien-Chapteuil, MOULIN Pierre, André, Claudius

18/11/2022 à Le Puy-en-Velay, RICHAUD Emma, Marie veuve de Louis, Claudius, Julien VEY

## Recensement au 01/01/2020

Population totale de la commune : 359 soit + 29 par rapport à 2018

Population municipale : 347

Population comptée à part : 12

## Les informations des commissions

### Adressage

La liste des noms des voies a été validée par le Conseil Municipal et transmise à la Préfecture.

La commande des panneaux et plaques a été réalisée auprès de l'Entreprise KROMM.

La localisation des panneaux a été matérialisée au sol. En attendant la réception de ceux-ci, les travaux de mise en place des poteaux vont débuter. A la réception des panneaux, ceux-ci seront positionnés sur les poteaux déjà implantés.

Lorsque tous les panneaux seront installés, un courrier vous sera adressé pour vous informer de votre nouvelle adresse et une plaque numérotée vous sera remise pour apposer sur votre propriété.

### Urbanisme



La communauté de communes Mézenc Loire Meygal a engagé en 2018, l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur l'ensemble de ses 22 communes. Ce document de planification étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire, construit un projet de développement en phase avec les réalités et le fonctionnement du territoire, respectueux de l'environnement, et le formalise dans des règles d'utilisation du sol. Il doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé, conciliant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire. Le PLUI détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble du territoire intercommunal : secteurs constructibles, formes urbaines, secteurs naturels, terrains réservés pour la création d'équipements publics, etc. Il s'agit d'un document juridique de portée générale qui s'impose à tous (personnes physiques et morales) et auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager). Les droits à construire sont déterminés sur chaque parcelle publique ou privée.

Les élus des 22 communes accompagnés par le bureau d'études Campus Développement, par les techniciens de la Communauté de communes et par l'ensemble des partenaires institutionnels (Etat, Chambres consulaires, Département, Région, Parc Régional....) ont dans un premier temps établi un diagnostic qui s'articule autour de deux thèmes principaux, le Diagnostic Territorial et l'État initial de l'environnement ; puis ont bâti le Projet d'Aménagement





et de Développement Durable( PADD) qui est l'expression du projet politique global du territoire et qui est le cadre de référence et le guide nécessaire à la conduite des opérations d'aménagement d'équipement et au développement de l'habitat.

En 2021, après discussion du PADD en Conseil Communautaire, a alors débuté la phase d'élaboration du règlement écrit et graphique ; le règlement graphique ou plan de zonage détermine à l'échelle de la parcelle cadastrale l'affectation des sols (usage, nature des activités), le règlement écrit définit les conditions d'utilisation des sols et les règles de construction.

Le 20 octobre 2022, le conseil communautaire a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, il a donc validé toutes les études conduites depuis quatre ans et les documents qui en résultent. Maintenant les 22 conseils municipaux vont se prononcer sur le règlement et les Orientations d'Aménagement de leur territoire, puis les personnes publiques associées (Etat, Chambres consulaires, Département Région, ...) seront consultées. Le dossier sera ensuite ajusté pour tenir compte de tous ces avis, avant d'être soumis à enquête publique.

Cette enquête publique devrait se dérouler pendant un mois entre juin et octobre 2023, le ou les commissaires enquêteurs recevront alors soit lors de leurs permanences soit par courrier les remarques ou doléances de tout un chacun.

Courant d'automne 2023, le Conseil communautaire se réunira pour approuver le document final du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui deviendra alors opposable et sera le document de référence pour la délivrance des autorisations d'urbanisme.

Dès à présent, le dossier complet du Plan Local d'urbanisme intercommunal arrêté, est disponible en téléchargement soit sur le site internet de la Communauté de communes, rubrique Urbanisme, soit avec le lien suivant :

<http://gofile.me/2WI8x/1chYtfG0N>

## **Bâtiments Communaux**

### **Salle des fêtes et mini-réseau de chaleur, deux projets complémentaires**

Une étude thermique préalable faite sur les trois bâtiments publics du bourg : Église, mairie et salle des fêtes avait mis en évidence les différents points à corriger et les améliorations possibles.

L'église est chauffée au gaz, avec un système d'allumage non vérifié et donc des problèmes de sécurité potentiels. La mairie est actuellement chauffée au fuel, le côté Nord du 1er étage n'est pas isolé. La salle des fêtes est à reprendre au niveau des huisseries et de l'humidité dans la salle du bas.

L'idée est donc de mettre en place un mini-réseau de chaleur avec une seule chaufferie commune aux trois bâtiments, qui sera alimentée par des granulés de bois et qui sera localisée au rez-de-chaussée de la salle des fêtes.

L'église sera chauffée par une dalle chauffante ce qui permettra aussi d'éliminer le problème de la marche à l'entrée.

Le projet prévoit pour la mairie de reprendre l'isolation côté nord et d'en profiter pour faire une sortie de secours conforme, pour la salle des fêtes de changer les huisseries et traiter l'humidité de la salle du bas.

Dans le même temps, le bâtiment annexe de la salle des fêtes a été libéré et nécessite une rénovation importante (création d'ouvertures, toiture, etc ...).

L'idée est donc d'optimiser l'espace de la salle des fêtes du bas et celui du bâtiment annexe rénové, pour avoir :

- La chaufferie commune avec un espace de stockage des granulés de bois,
- Un espace de stockage de matériel,
- Des sanitaires adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR),
- Une cuisine réaménagée avec un système de monte-plats pour communiquer avec la salle du haut,
- Une salle de réunion conviviale d'une vingtaine de places avec une terrasse en bois pour profiter de la vue et élargir l'espace.



Des demandes de subvention (Europe, État, Région, Département) sont déposées et en fonction des montants attribués, permettront la réalisation partielle ou totale des travaux avec un reste à charge plus ou moins élevé pour la Commune.

### **Rénovation de la cure de Monedeyres**

Les locataires actuels quittent la maison de la cure cette fin d'année.

A partir de janvier prochain, elle sera occupée par de nouveaux locataires jusqu'à l'automne 2023 (pendant la durée de rénovation de leur maison).

La cure fera l'objet de rénovation thermique à partir de l'automne 2023.

### **Voirie/Déneigement/Travaux**

En 2023, le syndicat d'énergie va renforcer et enfouir le réseau électrique sur le hameau du Fournial.

Ces travaux vont se réaliser sous chaussée en domaine public. Une remise en état conjointe au syndicat et à la commune a été chiffrée afin de refaire les revêtements des routes concernées. Une demande de subvention DETR a été faite.

Pour celles et ceux qui ont besoin d'un déneigement plus spécifique (soins à domiciles, prise de postes du matin, livraison de combustibles...etc) n'hésitez pas à en informer la mairie afin d'essayer d'adapter notre circuit. Pour faciliter le passage du chasse-neige, merci de vous garer de manière à ne pas le gêner !

A la demande de l'ONF, la commune va créer deux places de dépôt de bois dans la forêt communale de Queyrières. Cela permettra de diminuer la distance de débardage pour les coupes de bois et donc de vendre les coupes à un prix plus intéressant pour la commune.

La première place de dépôt se fera au-dessus de Sénéol. Les arbres sont déjà désignés et marqués. Dès que les bûcherons les auront coupés, la commune fera le terrassement afin que le dépôt soit disponible pour les arbres de la coupe déjà vendue.

La deuxième place est prévue aux Fayolles, où une coupe sera marquée l'année prochaine. Ces travaux permettront de faciliter les travaux d'exploitation forestière et de valoriser la forêt communale.

### **Communication**

Le conseil municipal a décidé de ne plus mettre les comptes rendus des conseils municipaux dans le Petit Journal. Ils sont disponibles sur le site de la commune [www.queyrieres.fr](http://www.queyrieres.fr), réglementairement affichés et consultables à tout moment aux heures d'ouverture de la mairie.

Le projet de réédition du livre "Les pierres racontent Queyrières" a pris du retard mais reste d'actualité !

Une personne s'est déjà manifestée pour participer à la relecture et mise en page mais toutes les bonnes volontés seront toujours les bienvenues.

### **Cimetière**

La commune est tenue de veiller au bon entretien du cimetière et a des obligations réglementaires d'identification et de recensement.

En 2022, Valérie Demars, épaulée par Eric Dessalces, a bénévolement réalisé un travail remarquable de recensement, qui permet aujourd'hui de consulter en mairie un plan détaillé du cimetière avec photos des tombes et noms des défunts.

Dans le cadre de la mise en place du règlement de gestion du cimetière il ressort aujourd'hui que certaines tombes peuvent être considérées en état d'abandon et faire l'objet d'une reprise de concession.



*La reprise des concessions en état d'abandon est autorisée par les articles L. 2223-17, L. 2223-18 et R. 2223-12 à R.2223-23 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, il convient qu'elle remplisse trois critères :*

- *Avoir plus de trente ans d'existence*
- *La dernière inhumation a dû être effectuée il y a plus de 10 ans*
- *Être à l'état d'abandon.*

*Concernant l'état d'abandon, il ressort de la jurisprudence que cet état se caractérise par des signes extérieurs nuisant au bon ordre et à la décence du cimetière. Ainsi, des concessions qui offrent une vue délabrée et envahie par les ronces ou autres plantes parasites ou qui sont recouvertes d'herbe ou sur lesquelles poussent des arbustes sauvages, sont reconnues à l'état d'abandon.*

A la Toussaint 2022, une première information a été apposée sur chaque tombe potentiellement concernée, pour permettre aux familles de faire connaître leur volonté.

Une procédure officielle commencera en 2023, avec une nouvelle information à la Toussaint 2023.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

## **Le boulanger se rapproche !**

Depuis septembre 2020, Sylvain Louche, artisan boulanger vit avec sa compagne, Flora Douillard, dans un des logements de la cure, dans le bourg de Queyrières. Il a pour habitude de livrer son pain sur Queyrières les mardis et vendredis maintenant entre 12h et 12h30, ou de le tenir à disposition à son domicile ces mêmes jours à partir de 16h00.

La nouveauté est que, depuis le 6 décembre, avec Flora, sa compagne et Marie-Claire, sa mère, Sylvain a installé son fournil à Saint-Hostien (à côté de l'école). Les horaires d'ouverture au public pour la vente sont : les mardis et vendredi de 10h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00.



Passionné par son métier, Sylvain le pratique dans l'art de la tradition ! Son pain est certifié Bio, il travaille sa pâte au levain (plusieurs sortes de levain différentes), utilise parfois des farines de céréales anciennes cultivées en Haute-Loire, pratique ensuite une fermentation longue (20 heures en moyenne) et fait la cuisson au feu de bois.

Pour retrouver les baguettes, les gros pains vendus au poids et les 10 variétés de pains différents dont notamment du pain de seigle, mais aussi les brioches et les biscuits salés et sucrés, vous pouvez :

- Passer commande au 06 24 45 74 00, 48h à l'avance pour une livraison,
- Passer au fournil
- Vous rendre le mercredi matin au marché de St Germain Laprade
- Vous rendre le samedi matin au marché de Langogne

Alors n'hésitez pas !



## Le mot des associations

### Le Yoga d'Isa

Conte hindou.

Une vieille légende hindoue raconte qu'il y eut un temps où tous les hommes étaient des dieux. Mais ils abusèrent tellement de leur divinité que Brahma, le maître des dieux, décida de leur ôter le pouvoir divin et de le cacher à un endroit où il leur serait impossible de le retrouver.

Le grand problème fut donc de trouver la cachette ! Lorsque les dieux mineurs furent convoqués à un conseil pour résoudre ce problème, ils proposèrent ceci :

« - Enterrons la divinité de l'homme dans la terre. »

« -Non, cela ne suffit pas, car l'homme creusera et la trouvera. »

« - Dans ce cas, jetons la divinité dans le plus profond des océans. »

« - Non, car tôt ou tard, l'homme explorera les océans, et il est certain qu'un jour, il la trouvera et la remontera à la surface. »

« - Nous ne savons pas où la cacher, il ne semble pas exister sur terre ou dans la mer d'endroit que l'homme ne puisse atteindre un jour. »

Alors Brahma dit :

« Voici ce que nous ferons de la divinité de l'homme : nous la cacherons au plus profond de lui-même, car c'est le seul endroit où il ne pensera jamais à chercher. »

Depuis ce temps-là, conclut la légende, l'homme a fait le tour de la terre, a exploré, escaladé, plongé et creusé, à la recherche de quelque chose qui se trouve en lui.

Les cours de Yoga d'Isa ont lieu les lundi et jeudi de 19 à 20h00, sur inscription au 06 30 41 84 03 ou [isayoga43@gmail.com](mailto:isayoga43@gmail.com)

### Association de Monedeyres

Après deux années blanches dues au contexte sanitaire, la participation à nos manifestations a été aléatoire tant au niveau des participants que des bénévoles.

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu samedi 10 décembre, il a été convenu de poursuivre en 2023 avec

- le 15 janvier : galette des rois
- le 8 juillet : soupe aux choux ou autre
- le 15 août : messe – repas – pétanque
- le 2 septembre : soupe aux choux.

L'aménagement du W.C. accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.) débutera en 2023.

En ce début d'année, les 5 projecteurs halogènes de 500 watts de l'Église seront remplacés par des LEDs de 50 watts.

### Association des Parents d'Elèves - APE

#### Meygal Haut

Après 2 années de crise sanitaire, l'APE organise le Meygal Haut.

Il aura lieu samedi 25 février 2023 au Chalet du Meygal.

Au cours de cette manifestation, les enfants pourront participer à des activités de glisse dans l'après-midi (si la neige est au rendez-vous). En soirée, une randonnée nocturne en raquette ainsi que la soupe aux choux seront proposées. Dès l'après-midi, crêpes et hot-dog pourront régaler les gourmands.



### Opérations vente de pizzas

L'APE élargit ses ventes de pizzas à l'ensemble des habitants de la commune.

Elles sont organisées chaque semaine avant les départs en vacances scolaires.

A chaque opération, un article comprenant le bon de commande est posté sur le site de la commune.

Si vous êtes abonné à la newsletter du site, vous recevrez également cette information par mail.

### Objectifs de ces manifestations

Ces différentes opérations ont pour but de récolter de l'argent afin de permettre à tous les enfants de l'école de participer aux activités suivantes : piscine, ski, patinoire, sorties théâtre, cinéma, voile, voyages scolaires mais également d'acheter divers équipements.

### **Plantes sauvages**

Pour découvrir les plantes sauvages comestibles et médicinales et leurs usages, l'association plantes sauvages43 vous propose différents ateliers dont la plupart se passent à Queyrières. Pour plus de renseignements :

<https://plantessauvages43.over-blog.com/>

Contact : Marie-Laure Delay 04.71.06.16.37 plantessauvages430@gmail.com

**Atelier « prendre soin de soi »** à Queyrières de 15 à 17heures

Samedi 18 février et 18 mars : apprendre à faire des savons en suivant une recette

Samedi 15 avril : faire ses propres recettes, utilisation d'un tableau de saponification

Jeudi 20 juillet : conservation des plantes, faire ses macérats

**Balades botaniques** les dimanches de 14 à 17 h

4 juin : Raffy (Queyrières,) les plantes de montagne

**Ateliers cueillette et cuisine** à Queyrières

Journée cueillette et cuisine de 9h30 à 16h : Samedi 22 juillet et 16 septembre

Après-midi cueillette et cuisine de 15 à 19h30 : Samedi 2 juin

Atelier sirop et confiture : Samedi 17 juin

**Botanique et yoga**

Week-end à la Gelée (Marlhes 42) : 10 et 11 juin 180 €

23 juillet : Montfaucon jardin Mirandou de 14 à 17h30 20€

### **Le Comité des fêtes**

Le comité des fêtes prévoit au 1<sup>er</sup> semestre 2023 d'organiser

- Une donnerie en avril,
- La désormais traditionnelle Rondes Des Sucrs le 11 juin et
- La Fête du Pain le 18 juin.

Par ailleurs, la salle des fêtes est disponible à la location pour les habitants de Queyrières, aux conditions suivantes :

- Mise à disposition des deux salles durant un week-end : 150 euros
- Mise à disposition d'une salle durant un week-end : 90 euros
- Mise à disposition des deux salles un jour de semaine : 100 euros
- Mise à disposition d'une salle un jour de semaine : 60 euros

Renseignements et réservation par mail [cdfqueyrieres@orange.fr](mailto:cdfqueyrieres@orange.fr) ou par téléphone au 06.58.88.51.57



## Les amis de Queyrières

Les amis de Queyrières ont rassemblé pour leur concours de belote, le 23 octobre dernier, 42 doublettes ! Les meilleurs joueurs et les gagnants de la tombola ont reçu des bons d'achat, des repas dans différents restaurants comme la Ferme du Bien-être à Saint-Julien-Chapteuil ou encore des lots divers offerts par les commerçants d'Yssingaux et des alentours.

Plus dernièrement, le repas des adhérents des amis de Queyrières a réuni 47 personnes à La Petite Auberge à Yssingaux, un bon moment de convivialité pour clôturer 2022 et envisager la nouvelle année !



Avec aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents, le programme 2023 des Amis de Queyrières s'annonce fourni :

- L'assemblée générale de l'association se déroulera le 8 janvier à 14h30 à la salle des fêtes de Queyrières, elle est ouverte à tous ceux qui sont intéressés. Ce sera l'occasion de partager la galette des rois et le verre de l'amitié !
- Dès le vendredi 13 janvier à partir de 14h00 et tous les 15 jours, le couvige reprend pour jouer aux cartes (tarot, belote, coinche ...), au UNO, au triomino ... ou aller faire une balade si le temps le permet ! Un goûter est ensuite partagé.
- Le 12 mars un repas sera proposé avec du Boudin au menu,
- Le 1<sup>er</sup> mai le repas sera à base de lentilles,
- Le 24 juin une journée voyage avec repas sera organisée pour les adhérents.

Que de bons moments en perspective !

Pour adhérer, n'hésitez pas à contacter les nouveaux membres du bureau :

- ✓ Solange AUTIN, Présidente, 04 71 57 62 59
- ✓ Marie-Andrée CHAMBLAS, Trésorière 04 71 57 63 95
- ✓ Marie-Louise JAMOND, Secrétaire 04 71 57 63 63



## Les manifestations

Le Capitotrail s'est déroulé le week-end du 29 et 30 octobre.

200 marcheurs le samedi ont soutenu la cause de Sélam Chapuy, notre championne de natation handisport.

Le dimanche, tous les coureurs passaient par Monedeyres en direction pour certains du lac bleu à Boussolet avec à l'intérieur de l'église le ravitaillement et une animation musicale par l'orchestre Ingalawach

Le trail des Sucs passait les 12 et 13 novembre sur notre commune. Les coureurs partaient du club Omnisports de Choumouroux à Yssingaux en direction de Queyrières pour les parcours les plus longs.



### Notez les dates !

15 janvier	Galette des rois	Association de Monedeyres
25 février	Meygal Haut	APE
12 mars	Repas « boudin »	Amis de Queyrières
Avril	« Donnerie »	Comité des fêtes
11 mai	Repas « lentilles »	Amis de Queyrières
11 juin	Randonnée des sucs	Comité des fêtes
18 juin	Fête du pain	Comité des fêtes
24 juin	Voyage organisé	Amis de Queyrières
8 juillet	Soupe aux choux ou autre	Association de Monedeyres
15 août	Messe – Repas – Pétanque	Association de Monedeyres
2 septembre	Soupe aux choux	Association de Monedeyres



## Un projet Kamishibai

Dans notre classe des petits, nous avons un projet d'envergure pour cette année puisque nous avons pour objectif de fabriquer un Kamishibai.

Un Kamishibai est une technique de conte japonaise où les artistes racontent des histoires en faisant défiler les images devant les spectateurs.

Une conteuse va venir plusieurs fois dans notre classe afin de nous aider à réaliser les planches d'un conte. Nous apprendrons aussi, avec son aide, à le raconter (sans le lire) et à le mettre en musique.

Nous serons très heureux en fin d'année de le présenter aux parents !!!

Notre maîtresse recherche d'ailleurs un bricoleur du village pour nous fabriquer la structure bois du Kamishibai... (merci)







## Un spectacle à l'école

Le vendredi 09 janvier, nous avons assisté à un spectacle à l'école. Une dame est venue nous raconter des histoires venues de Norvège avec un Ukulélé !



Il y avait des histoires de rennes, de trolls ...Elle racontait en utilisant des mots Norvégien. Nous avons appris ce que voulait dire « lille bukke » ! (le petit bouc)

A la fin, la dame nous a montré comment fonctionnaient les jeux de lumières. Nous avons appris l'influence de la couleur sur les sentiments et les impressions données.

C'était super...

## Sortie cinéma

Le mardi 15 novembre, nous sommes allés au cinéma « La Grenette » à Yssingaux pour voir « A table ».

Il y avait plusieurs courtes histoires qui avaient pour thème la nourriture...

Nous avons préféré le film « Cœur fondant » avec le grand géant qui était très gentil et « la soupe au caillou » : une soupe toute simple qui réunit tous les animaux de la forêt...

Nous retournerons deux fois au cinéma dans le cadre du projet « images et tout-petits ».





## Théâtre à Yssingeaux

Le jeudi 1er décembre nous sommes allés voir une pièce de théâtre appelée : « Météorite ».

C'est l'histoire d'une dame qui voulait trouver une météorite pour sa sœur. Au final, elle l'a trouvée et l'a donnée à sa sœur !

Cela est tiré d'une histoire vraie ! C'était trop bien !

Liam, Aubin, Ewan et Joachim



## Mon potager imaginaire



Le jeudi 13 octobre, deux dames sont venues nous voir. La première nous a appris à faire des dessins par collage et par symétrie. La deuxième nous a distribué des papiers et nous a aidé. Le but était de faire un potager imaginaire en papier. Nous avons donc fait plein de fruits et légumes. Nous avons ensuite collé ces fruits et légumes sur une grande feuille.

A la fin, elles nous ont raconté des histoires. C'était chouette !

Esteban, Antonin, Gabin et Lowann

## Matinée « contes »

Le vendredi 9 décembre, un conteur est venu nous raconter trois histoires.

La première était le bonhomme « Misère ». Cela parlait d'un bonhomme qui était pauvre.

La deuxième racontait l'histoire de sept frères avec une petite sœur.

Enfin, la troisième évoquait un repas de Noël, dans lequel, un chat se faisait accuser d'avoir mangé le poulet.

Les trois histoires étaient trop bien.

Lalie, Lowen, Lya, Lana, Romane et Nathan



## Les effectifs de l'école

PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
1	3	1	4	3	1	6	5	4	28

## Prévisions pour 2023-2024 :

PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
1	2	3	1	4	3	2	6	6	28



# Infos pratiques

## Accueil en mairie :

Lundi, mardi et jeudi : 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Vendredi : 14h00 à 17h00

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois : 10h00 à 12h00

**Le secrétariat de la mairie sera fermé du 26 décembre au 2 janvier.**

Vous pouvez trouver beaucoup de renseignements utiles pour les démarches administratives sur le site Internet de la Commune [www.queyrieres.fr](http://www.queyrieres.fr) ou contacter la mairie par mail à [mairie.queyrieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.queyrieres@wanadoo.fr) ou par téléphone au : **04 71 57 60 90**, la permanence élus ayant lieu chaque samedi de 10h à 12h.

## Ecole publique :

De la petite section au CM2, garderie périscolaire possible de 7h30 jusqu'à 18h00, cantine sur inscription au de tarif de 3.50€ le repas et ramassage scolaire gratuit pour les élèves de l'école primaire (voir modalités avec la mairie). Contact au 04 71 57 64 38 ou [ec43.pub.queyrieres.elem@ac-clermont.fr](mailto:ec43.pub.queyrieres.elem@ac-clermont.fr)

## Petite Enfance :

La Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal met à votre disposition pour vos enfants : Quatre multi-accueils et une micro crèche, un Relais Petite Enfance (auparavant appelé Relais Assistants Maternels) joignable au 06 88 47 00 41 et deux centres de loisirs (Lantriac et Le Monastier sur gazeille).

Plus d'informations sur le site de la Comcom : <https://www.mezencloiremeygal.fr> ou au 04 71 01 14 34.

## Assistante sociale

### Sictom Emblavez Meygal, Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères

Téléphone : 04 71 57 40 64

Tous les déchets recyclables doivent être déposés impérativement en vrac dans les containers à **couverture jaune**, le dépôt des ordures ménagères résiduelles se fait dans les containers au **couverture marron**, et ce dans des sacs correctement fermés, et les bouteilles en verre dans les containers **dédiés à cet effet**.

Par ailleurs, les déchetteries de Saint-Julien-Chapteuil (04.71.01.37.72) et St Germain-Laprade sont gratuitement à la disposition des habitants.

## Bibliothèque mairie

Des livres sont disponibles à la mairie pour être empruntés. Ils sont renouvelés par le passage du bibliobus du département deux fois par an.

## Transport solidaire

Tous les 15 jours, le mini bus de la commune vient chercher les personnes à leur domicile afin de les amener au marché ou au supermarché à Yssingeaux. Arrivée à Yssingeaux vers 9h45 et départ vers 11h15. Ce service est accessible aux personnes n'ayant pas de permis de conduire, ayant plus de 70 ans ou ayant des soucis de santé ne leur permettant pas de se déplacer en voiture. S'adresser à la mairie pour en bénéficier, prochain départ le jeudi 5 janvier 2023 !

## Conseiller numérique

Robin Grizard est le conseiller numérique de la communauté de communes qui intervient à Queyrières. Les prochaines permanences à la mairie sont le 24 janvier et le 21 mars 2023 de 9h à midi. Pour tout complément d'informations vous pouvez joindre le 07 86 78 38 89 ou [conseil.numerique@mezencloiremeygal.fr](mailto:conseil.numerique@mezencloiremeygal.fr)



Jean-Pierre SABATIER et l'équipe municipale de Queyrières vous souhaitent une bonne année 2023 et vous convie à la cérémonie des vœux qui se tiendra le dimanche 22 janvier à 11h à la salle des fêtes de Queyrières.

